



e-Foot Officiel 94

SOMMAIRE

Communiqués

INFOS

**

RG FFF
Article 160

**

Planning des formations +
Détections & sélections

Procès-verbaux

Commission
Statuts &
Règlements

**

Commission
Football à Effectif
Réduit

**

Commission
Organisation des
Championnats &
Coupes

**

Commission
Futsal

**

Commission des
Calendriers

Annexes

Amendes



Egalement
Consultable sur
notre site
internet

[http://
districtvaldemarne.fff
.fr/documents/](http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/)

Assemblée Générale 94 Ablon/Seine



Retrouvez
le rapport
de
synthèse
à l'intérieur
du Journal

U16 FRANCE FFF

**TOURNOI
DU VAL DE MARNE**

23^e TOURNOI INTERNATIONAL U16

BELGIQUE FRANCE ITALIE SUISSE

DU 01 AU 05 NOVEMBRE 2022

MAR. 01/11 ITALIE BELGIQUE 16H00 - STADE OUDER PHOEN LIMEL BREVANNES	JEU. 03/11 SUISSE ITALIE 16H00 - COMPLEXE SPORTIF DES MAIRONS ROUGES BRY SUR MARNE	SAM. 05/11 BELGIQUE SUISSE 16H00 - COMPLEXE SPORTIF "LEO LAERANGE" BONNEUIL SUR MARNE
FRANCE SUISSE 16H00 - STADE O. QUINVAHELLE - CRETEIL	FRANCE BELGIQUE 16H00 - COMPLEXE SPORTIF PHILIPPE DIEZELLE LE PLESSIS TRÉVISE	FRANCE ITALIE 16H00 - COMPLEXE SPORTIF "LEO LAERANGE" BONNEUIL SUR MARNE

ENTRÉE GRATUITE
<http://districtvaldemarne.fff.fr>

CA EDF Nike VW sudest VAL DE MARNE

VENEZ NOMBREUX !!

Edition N° 601 du Jeudi 27 Octobre 2022

COMMUNIQUES

INFOS

Tous les **PROCES-VERBAUX** peuvent être consultés sur notre **SITE INTERNET**,
chaque jeudi après-midi : <https://districtvaldemarne.fff.fr>

*Documents & * Procès-Verbaux

PEUT-ON JOUER AVEC UNE LICENCE NON VALIDÉE ? OUI !

Une licence qui apparaît sur la tablette sous le statut de « Licence Non Validée » est une licence dont la demande a été saisie par le club, via Footclubs, mais que la ligue n'a pas encore traitée.

Dès la saisie de la demande par Footclubs, le joueur ou la joueuse est licencié(e) et donc assuré(e).

Un joueur ou une joueuse dont la licence apparaît comme « non validée » peut donc participer à une rencontre, sous réserve, bien sûr du respect du délai de qualification de 4 jours francs à compter de la date d'enregistrement (c'est-à-dire la date de la saisie de la demande de licence).

Dans l'hypothèse où, ensuite, le dossier de demande de licence s'avèrerait incomplet, il suffit de le compléter, dans les 4 jours francs à compter de la notification par la Ligue de la ou des pièce(s) manquant(es) pour que la date d'enregistrement de la licence reste celle de la saisie de la demande de licence, par Footclubs.

TOUS EN BLEU

Dans le cadre de la campagne « Tous en Bleu » du club de football US Créteil-Lusitanos, nous vous invitons à voir l'ensemble des matchs de l'USCL, qui évolue dans le championnat National 2 cette saison.

Aussi, nous souhaitons vous inviter à participer éventuellement à un « challenge » lors de la mi-temps du match ! Ce challenge sera, pour le gagnant final, qualificatif pour une participation à la mi-temps au Parc des Princes, lors d'un match du Paris Saint-Germain.

En effet, nous invitons tous les clubs de l'Île de France afin qu'ils puissent profiter d'un match de football de qualité et de son ambiance conviviale.

A cela, nous ajoutons une expérience pour une de vos équipes de jeunes à participer à un « challenge » lors de la mi-temps du match.

C'est donc avec grand plaisir que nous vous accueillerons à voir tous les matchs de l'USCL ! Cette invitation est bien sûr gratuite, et valable tout au long de la saison.

RAPPEL IMPORTANT AUX CLUBS ET AUX ARBITRES SAISON 2022 & 2023

Le prélèvement aux Clubs et le défraiement des Arbitres par virement reprend cette saison Il est applicable dès la **1^{ère} journée de Championnat**.

Ce dispositif concerne les championnats où les Arbitres sont désignés chaque semaine par le District :

Seniors D1, D2, D3
Féminins D1
U18 D1, D2,

U16 D1, D2,
U14 D1
CDM D1

FUTSAL D1 et D2

Un double de la fiche de frais sera à signer par l'arbitre et le Club recevant.
Chaque partie conserve un exemplaire comme justificatif

CLUBS :

Le 1^{er} prélèvement (*) aux alentours du 20 Septembre 2022, le même montant sera prélevé chaque mois jusqu'à fin mai (soit au total 9 prélèvements), le mois de JUIN étant la régularisation par rapport aux désignations réelles de la saison, soit « Remboursement » soit « Prélèvement ».

Merci de bien vérifier la FMI et de nous remonter toutes les Absences des Arbitres

ARBITRES :

A titre indicatif, le virement aux Arbitres s'effectue aux alentours du 25 de chaque *mois (1^{er} virement qui sera fait : Octobre 2022).*

Pour être au plus juste, la vérification de la FMI est impérative à la fin de chaque rencontre par les Clubs et le ou les Arbitre(s).

Attention !!!

Ce dispositif n'intègre pas les rencontres : COUPES et DEMANDES CLUBS

Pour ces matchs, les CLUBS doivent régler DIRECTEMENT le jour de la rencontre par chèque le ou les Arbitre(s).

ARTICLE 11 - LES OBLIGATIONS

11.1 - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

D1

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d'y participer jusqu'à leur terme.

L'engagement d'une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des trois équipes de jeunes susvisées.

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES

* dont 2 parmi (U14, U16, U18) ou bien une équipe U20 ou une équipe féminine U15F ou U18F à 11 qui peut remplacer la troisième la 3^{ème} équipe de jeunes.

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu'à leur terme

D3

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

D4

SENIORS : 1 équipe

Pas d'obligation.

11.2 - L'équipe qui entraîne les obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

11.3 – Si une équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou est déclarée forfait général ou est mise hors compétition ou est déclassée pour fraude, l'équipe Séniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et est rétrogradée en division inférieure, la saison suivante. Elle est retirée du tableau de classement à la date à laquelle l'équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou à la date de la rencontre pour laquelle le 3^{ème} forfait de l'équipe masculine obligatoire est enregistré ou à la date de la rencontre pour laquelle une procédure conduisant à la mise hors compétition de l'équipe masculine obligatoire a été ouverte.

Si une telle situation intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe séniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe séniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs non encore disputés sont donnés perdus par pénalité.

Si une telle situation intervient après la fin du championnat auquel participe l'équipe séniors (1) concernée, les points et buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis.

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci. (Hormis déclassement pour fraude).

Les clubs n'ayant plus le nombre d'équipes de jeunes obligatoires sont tenus d'en informer le District.

INFOS CLUBS

La Commission Football Loisir de la L.P.I.F.F envisage de créer à l'automne 2022 un **Challenge de Football à 7**.

Ce Challenge serait ouvert à tous joueurs licenciés Loisir, Entreprise ou Libre des Districts de Paris, Hauts de Seine & du Val de Marne. Il se déroulerait **le lundi soir** sur les installations de la Ville de Paris et des départements limitrophes.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à G. MATHIEU : g.mathieu@orange.fr

PLANNING DES PARUTIONS JOURNAL E-FOOT 94 2022/2023

OCTOBRE	6	13	20	27	
NOVEMBRE	3	10	17	24	
DECEMBRE	1	8	15	22	29
JANVIER	5	12	19	26	
FEVRIER	2	9	16	23	
MARS	2	9	16	23	30
AVRIL	6	13	20	27	
MAI	4	11	18	25	
JUIN	1	8	15	22	29
JUILLET	6	20			

TOURNOIS PROVINCE

ACS Morières

Organise son 35^{ème} Tournoi Souvenir ROY TYLER les 27,28, 29 Mai 2023

Catégories U6 à U17

Contact : 06.7051.19.44 ou 06.25.27.37.20

EXTRAIT « ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE »



Samedi 22 octobre 2022 à Ablon sur Seine

Accueil des Clubs par le Président du District, Denis TURCK
et les Membres du Comité de Direction
Nombre de voix de l'Assemblée Générale : 1542

Ouverture de l'Assemblée Ordinaire à 9h20

Nombre de clubs présents ou représentés :

* **48 Clubs** représentant : **1045 Voix** : **Quorum largement atteint,**
Ce nombre de clubs est passé à 57 / 1167 Voix.

Après ces quelques explications, le Président, Denis TURCK, a débuté en respectant l'ordre du jour.

Il excuse les absences de :

Pour la FFF :

- MM. Noël LE GRAET, Président de la FFF, Vincent NORLOGUES, Président de la LFA

Pour le Département :

- Mme Patricia KORCHER LAMBERT, Vice-Présidente - Service ces Sports

- M. CAPITANIO Olivier, Président

Pour la DSDEN et service SDJES :

-M. Othily VLASSILIS, Inspecteur à la Direction Académique de l'éducation Nationale, en charge de la Jeunesse, de renforcement et des Sports,

Pour la Ville d'Ablon sur Seine :

-M. Eric GRILLON, Maire

Il a remercié pour leur présence :

-M Pascal-Pierre PONSON SAQUART, Président du CDOS Val de Marne

-M. Daniel GONCALES, Représentant la Ville d'Ablon

Avant d'entamer son allocution et après avoir remercié la Ville d' Ablon sur Seine pour la mise à disposition de la salle « Alain POHER », ce qui a permis que notre Assemblée Générale se déroule dans les meilleures conditions possibles, le Président du District a donné la parole au représentant de la Ville, M. Daniel GONCALVES. Remerciements également au club de VILLENEUVE ABLON US ainsi que tous ses bénévoles pour la gestion et l'aide apportée et intervention de M. Gérard SADRIN, Vice-Président du Club d'Ablon US qui a fait un historique et qui représentait le Président M. Henrique MARQUES, absent excusé.

Les diverses interventions lors de l'AG :

M. Patrick DARDENNES, Secrétaire Général : Présentation du Nouveau Challenge « Dynamique » & « Services Civiques »

M. Bruno FOLTIER, Trésorier Général : Bilan au 30 Juin 2022 et Budget Prévisionnel 2022 – 2023

Remises des récompenses :

*Accueil des formations dans les clubs

M. Francis DELAGE

* Vainqueur Challenge Régional U11 et Champion France U13 Pitch « Villejuif US »

M. Jean-Jacques FOPPIANI

* Vainqueur de la Coupe Nationale Football Entreprise « APSAP E.ROUX »

M. Patrick DARDENNES

* Médailles « Dirigeants-es »

Mmes Patricia GUILIANI et Sandrine IACOVELLA

* Trophées CHAMPIONS D1

Mme Pascale CHOQUET et M. Edgard KOUNDE

* Remerciements au club de VILLENUEVE ABLON US et à la Ville d'Ablon sur Seine

M. Denis TURCK

Les principaux points abordés dans l'allocution du Président du District, Denis TURCK, en complément du rapport moral adressé à tous les Clubs :

➤ **La Communication**

➤ **Création d'un Collège des Présidents**

➤ **Renforcer la proximité des Clubs**

Création des réunions de secteur. Le District va vers les Clubs.

Le département est découpé en 5 secteurs géographiques, et des réunions d'information seront organisées dans un club.

➤ **Le Football au Féminin**

Un gros travail de nos Clubs pour développer le foot féminin, de nombreuses écoles ont été labellisées, mais le travail est encore long.

Le nombre de licenciées est en augmentation surtout dans les catégories d'âge du foot Animation ce qui est un signe pour les années à venir

➤ **Le Futsal**

Après une saison blanche pratiquement aucun match sur la saison 20/21, la reprise de la saison a été compliquée le nombre de licenciés est en baisse.

➤ **Le Football animation**

*Les U6 aux U11 représentent plus **de 33% de nos licenciés**,*

Déceptions :

**La journée nationale des débutants prévue initialement au mois de juin et reportée fin septembre pour des raisons de canicule, seulement 20 Clubs présents représentant 11% soit 400 jeunes sur nos 3680 licenciés.*

**Réunions de début de saison sont organisées par secteurs Géographiques pour faciliter les déplacements, et malgré cela, 10 absents sur 50 Clubs 20% c'est trop et pour la plupart, des Clubs habitués à ces absences.*

Malgré cela, il est important de souligner le travail réalisé dans vos clubs est bon, pour preuve les résultats exceptionnels réalisés au niveau régional et National par nos Clubs et nos sélections :

- **US Villejuif Vainqueur du Festival U 13 National**
- **RC Joinville 3^{ème} du même Festival U 13 National**
- **US Villejuif Champion Ile de France U 11**

- **6 jeunes joueurs ont intégré l'INF DE Clairefontaine**
- **2 jeunes Filles ont intégré le Pôle Féminin de Clairefontaine**
- **Services civiques**
On passe de Service de 20 la première saison à plus de 80 aujourd'hui répartis sur 26 Clubs. Chaque service civique peut bénéficier de 3 formations gratuites.
Rappel : Le service Civique ne doit pas être un recrutement pour l'Equipe 1^{ère} du club, il doit sur cette période se former et profiter de l'expérience sociale et de la vie associative de son club.
- **Arbitrage**
18 mois pratiquement sans match, sans arbitrage ça laisse des traces. Reprise de nos championnats fin septembre 2021. Pour la 1^{ère} fois nous n'avons pas pu assurer l'arbitrage en U18 D1
- **FMI**
L'utilisation pour les compétitions foot à 11 est pratiquement à 100%. Les défaillances en ce début d'année proviennent pour la plupart de problèmes techniques au niveau et surtout des autorisations que vous devez donner aux Educateurs concernés
Encore quelques difficultés avec le football animation, les amendes cette saison ont fait grincées des dents, et les clubs devraient maintenant réagir.
Le montant de toutes ces amendes a été convertit en malles pédagogiques données aux clubs les moins pénalisés.
- **Formations**
Un Club aujourd'hui doit penser à la formation de tous. Que l'on soit, Président, Secrétaire, Trésorier, Dirigeant ou Educateur, les règlements changent, les aides évoluent, il faut se former et ou se recycler.
Les formations dirigeants-es ci-après ont été proposées, mais sans succès auprès des clubs, le District reste à votre écoute :
 - *Appréhender les responsabilités de l'association et du Dirigeant*
 - *La gestion d'un Club*
 - *Optimiser les ressources financières*
 - *Accompagner une équipe U6 à U11*
- **Foot Loisirs**
L'esprit FOOT sans Compétition.
Le foot en marchant doit faire ces premières rencontres avant la fin décembre
Plusieurs actions avec des IME du Val de Marne, des rencontres de jeunes en situation de Handicap.
- **Les bons résultats du Val de Marne – Félicitations**
 - Foot Entreprise**
 Critérium R3 ASPTT Champigny & APSAP Emile Roux Vainqueur de la Coupe de France Corpo
 - En futsal :**
 Seniors R3 Poule A Villeneuve St Georges & Seniors R3 Poule B Créteil Futsal & Seniors D2 Kremlin Bicêtre
 - Seniors Filles :** R3 Joinville RC
 - Anciens R2 :** Créteil UF
 - U18 R3 :** Joinville RC
 - U18 R2 :** Créteil Lusitanos
 - U20 Elite 2 :** Créteil Lusitanos
 - Seniors R2 :** Villejuif US
 - Seniors R1 :** Vitry CA avec accession en Championnat N3
- **23^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL U16**
- **REMERCIEMENTS**
Merci aux 165 bénévoles du District
Merci au personnel administratif et technique au service des clubs et en osmose avec le Comité de Direction et les Commissions.
Merci aux clubs (qui relaient nos messages)

Merci au Conseil Départemental du Val de Marne et à la DSDEN
Merci à la FFF, à la LFA et à la LPIFF
Merci à la Ville d'Ablon sur Seine et au Club de Villeneuve Ablon US

Bonne saison à tous dans le Fair-Play, le respect et l'amitié,

Les divers votes au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire :

✚ 1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 Octobre 2021 à Saint Mandé

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimées : **1123** **Pour : 99.29%**

✚ 2-Approbation du Rapport Moral, rédigé par Lili FERREIRA

Le rapport moral est adopté à la majorité des voix exprimées : **1093** **Pour : 99.27%**

✚ 3- Approbation du Rapport Financier au 30 Juin 2022

Après intervention du Trésorier Général, Bruno FOLTIER et du Commissaire aux Comptes.

Le Bilan au 30 Juin 2021 est adopté à la majorité des voix exprimées : **1145** **Pour : 100 %**

✚ 4-Budget prévisionnel 2022 & 2023

Après intervention du Trésorier Général, Bruno FOLTIER et du Commissaire aux Comptes.

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité des voix exprimées : **1131** **Pour : 99.73%**

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE à 11h00

L'intégralité du procès-verbal paraîtra ultérieurement.

Les décisions de l'Assemblée Générale prises dans le cadre de la gestion statutaire interne de l'association que constitue le District sont susceptibles de recours devant la juridiction compétente dans un délai de cinq ans à compter de leur publication. La recevabilité du recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la conférence des conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant leur publication, dans le respect des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.



PLANNING DES FORMATIONS 2022-2023

CFF1

U9 - Module 7-8 ans

Date Début	Date Fin	Localité
13/10/2022	14/10/2022	CHARENTON
17/11/2022	18/11/2022	THIAIS
02/02/2023	03/02/2023	DISTRICT
13/04/2023	14/04/2023	CLUB
15/05/2023	16/05/2023	DISTRICT

U9 - Module 7-8 ans - (module Mineurs)

Date Début	Date Fin	Localité
23/02/2023	24/02/2023	CLUB

U9 - Module 7-8 ans - (module féminin)

Date Début	Date Fin	Localité
20/02/2023	21/02/2023	CLUB

U11 - Module 9-10 ans

Date Début	Date Fin	Localité
24/11/2022	25/11/2022	DISTRICT
12/01/2023	13/01/2023	DISTRICT
09/02/2023	10/02/2023	DISTRICT
16/03/2023	17/03/2023	CLUB
01/06/2023	02/06/2023	DISTRICT

U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)

Date Début	Date Fin	Localité
04/05/2023	05/05/2023	CLUB

U11 - Module 9-10 ans - (module féminin)

Date Début	Date Fin	Localité
27/04/2023	28/04/2023	CLUB

CFF2

U13 - Module 11-12 ans

Date Début	Date Fin	Localité
20/10/2022	21/10/2022	DISTRICT
01/12/2022	02/12/2022	DISTRICT
19/01/2023	20/01/2023	DISTRICT
16/02/2023	17/02/2023	DISTRICT
23/03/2023	24/03/2023	DISTRICT

U15 - Module 13-14 ans

Date Début	Date Fin	Localité
28/11/2022	29/11/2022	CLUB
26/01/2023	27/01/2023	CLUB
09/03/2023	10/03/2023	CLUB
08/06/2023	09/06/2023	CLUB

CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans

Date Début	Date Fin	Localité
03/10/2022	04/10/2022	RUNGIS
05/01/2023	06/01/2023	CLUB
27/03/2023	28/03/2023	CLUB

SEN - Module Seniors

Date Début	Date Fin	Localité
17/11/2022	18/11/2022	MAROLLES
06/02/2023	07/02/2023	CLUB
03/04/2023	04/04/2023	CLUB

MODULES COMPLÉMENTAIRES

Futsal Base -Module découverte-

Date Début	Date Fin	Localité
27/10/2022	28/10/2022	CHAMPIGNY
16/02/2023	17/02/2023	CLUB
27/04/2023	28/04/2023	CLUB

Gardien de But -Module découverte-

Date Début	Date Fin	Localité
à définir		DISTRICT
à définir		DISTRICT

Module U6-U7 - Module 5-6 ans

Date Début	Date Fin	Localité
09/12/2022	09/12/2022	DISTRICT

Animatrice Fédérale de Football

Date Début	Date Fin	Localité
25/05/2023	25/05/2023	DISTRICT

CERTIFICATIONS

CFF 1-2-3 (Septembre à Décembre)

Date Début	Date Fin	Localité
03/12/2022	03/12/2022	PARC DU TREMBLAY

CFF 1-2-3 (Janvier à Juin)

Date Début	Date Fin	Localité
11/02/2023	11/02/2023	PARC DU TREMBLAY
18/03/2023	18/03/2023	PARC DU TREMBLAY
17/06/2023	17/06/2023	PARC DU TREMBLAY

PROCESSUS DE DETECTIONS ET DE SELECTIONS
Calendrier prévisionnel 2022/2023



De façon complémentaire à nos rassemblements, des observations de matchs auront lieu directement au sein des clubs.

ATTENTION

Ces observations ne remplacent pas les rassemblements. Pour pouvoir être sélectionné(e)s, les joueuses et joueurs devront répondre aux différentes convocations.

U16G

Mercredi 5 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 12 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 19 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 26 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Lundi 31 octobre 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U15G

Mercredi 5 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 12 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 19 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Lundi 31 octobre 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U14G

Mercredi 23 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Jeudi 24 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Vendredi 25 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 23 mars 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 30 mars 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Samedi 9 avril 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U13G

Lundi 24 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Mardi 25 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Jeudi 27 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Vendredi 28 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 9h30/12h OU 13h45/16h

Du 24 octobre au 28 octobre 2022, les joueurs seront convoqués sur un seul et unique créneau

Mercredi 9 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h OU 15h30/18h

Mercredi 16 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h OU 15h30/18h

Mercredi 23 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h OU 15h30/18h

Mercredi 30 novembre 2022

Si besoin - Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

U15F

Mercredi 28 septembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 5 octobre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 12 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 19 octobre 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Lundi 31 octobre 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U14F

Mardi 25 janvier 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 1 février 2023

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 8 février 2023

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 15 février 2023

Match Amical – Parc du Tremblay – 14h/17h

Mercredi 1 mars 2023

Centre de perfectionnement – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Vendredi 3 mars 2023

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U13F

Mercredi 30 novembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45 OU 15h30

Mercredi 7 décembre 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

Mercredi 14 décembre 2022

Si besoin - Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – 13h45/16h

2 autres dates pourraient être nécessaires

REGLEMENTS GENERAUX DE LA F.F.F.

NOMBRE DE JOUEURS MUTES

Article - 160 Nombre de joueurs "Mutation"

1. **a)** Dans toutes les compétitions officielles ~~et pour toutes les catégories d'âge~~ **des catégories U19 et supérieures, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

b) ~~Toutefois~~ **Pour** les pratiques à effectif réduit **des catégories U19 et supérieures**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont deux maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

c) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

2. Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage et 164 des présents règlements.

En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match ~~est limité à deux maximum~~ **reste le même.**

[...]

Date d'effet : saison 2022 / 2023

Procès-Verbaux



COMITE DE DIRECTION

PROCES VERBAL

Mercredi 12 octobre 2022

Présidence : M. Denis TURCK

Membres présents : Mmes Estelle BATHENAY, Sandrine IACOVELLA, Pascale CHOQUET
MM. Patrick DARDENNES, Francis DELAGE, Régis ETIENNE, Jean-Jacques FOPPIANI, Bruno FOLTIER, Edgard KOUNDE

Assistent : Mme Lili FERREIRA (Directrice Administrative), MM. José DIAS (CDA), Hervé HAPPY (CTD)

Absents Excusés : Mme Patricia GUILIANI, MM. Henri BAQUE, Jean-Pierre MAGGI et Dr Mani BOLOURIAN, Jean-Pierre LACHASSAGNE

*Un bureau du Comité de Direction s'est déroulé, en amont le mercredi 28 septembre 2022, sous la Présidence de **M. Denis TURCK**,*

- **Présents :** MM. Henri BAQUE, Patrick DARDENNES, Régis ETIENNE, Bruno FOLTIER, Jean-Pierre MAGGI,
- **Assiste :** Lili FERREIRA
- **Absente excusée :** Mme Estelle BATHENAY,

Les sujets abordés sont repris en Comité de Direction.

PROCES-VERBAL

Le Procès-verbal du Comité de Direction du 03 septembre 2022 a été approuvé à l'unanimité par retour de Mail et diffusé sur le site et le journal Numérique.

NECROLOGIE

• **Jean-Jacques COMBAL**, à l'âge de 81 ans, Membre très actif de notre District depuis plus de 25 ans dont 8 ans au Comité de Direction et Secrétaire Général 4 Ans.

A sa famille, à ses proches, le Comité de Direction, les Commissions et le Personnel du District adressent ses sincères condoléances.

A l'unanimité, il a été décidé de faire une minute d'applaudissements lors de la Journée Finale du Tournoi International U16 sur les deux rencontres (Samedi 05 novembre 2022) : Bonneuil sur Marne.

Le District du Val de Marne adresse ses très sincères condoléances à **M. Djefar ZITOUMBI**, Arbitre officiel du District ainsi qu'à son épouse à la suite du décès de leur bébé.

COMMISSIONS : Nominations & Radiations & Arrêts

Nouvelle candidature :

* Mme URREGO Maritza

Le Secrétaire Général du District a reçu cette personne le 12/9 et propose son intégration à la Commission Football d'Animation.

Le Comité valide cette nomination

CONSEIL DES SAGES & ORGANISATION DES CHAMPIONNATS & COUPES

SOUISSI Raphaël : Arrêt pour cette saison est en province.

Reviendra vers nous pour la saison prochaine.

ORGANISATION COUPES - CHAMPIONNATS

Arrivée de Frederic Dias en provenance de la commission futsal

Le comité valide cette nomination

FOOTBALL DIVERSIFIE/FUTSAL

Commission en cours de restructuration.

La composition définitive des Membres de cette Commission sera actée au prochain Comité de Direction.

DISCIPLINE

Mme Patricia GUILIANI est nommée instructeur par le Comité de Direction.

TECHNIQUE

Francis DELAGE ayant annoncé son départ à l'issue de la saison en cours, d'ores et déjà un nouveau Président est proposé pour cette Commission afin de faire une transition des actions de la saison et préparer au mieux ce départ :

- **M. Stéphane CALEGARI . Le Comité valide cette nomination à compter du 1^{er} janvier 2023**

La Commission est validée pour le moment et sera revue par le nouveau Président ainsi que les nouvelles candidatures.

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 22 OCTOBRE 2022 à ABLON SUR SEINE

Présentation du diaporama qui va être diffusé au cours de l'Assemblée Générale et désignation des intervenants avec la proposition du groupe de travail, réuni en date du 27 Septembre 2022, pour le «CHALLENGE DU CLUB DYNAMIQUE- 2022/2023» .

Le Comité, après quelques débats sur certains points qui vont être revus, valide la proposition « CHALLENGE DU CLUB DYNAMIQUE-2022/2023 »

Le Groupe de travail propose que ce Challenge s'appelle : « Jean-Jacques COMBAL », validé à l'unanimité par le Comité de Direction.

Pour action :

- ✓ *Préparation de la fiche synthèse actualisée à la suite des échanges afin de l'intégrer au diaporama et présentée par Patrick DARDENNES, Secrétaire Général du District à l'Assemblée Générale.*

REUNIONS DE SECTEURS

Un mail a été adressé aux clubs s'étant positionnés pour accueillir une Réunion, à ce jour deux retours favorables :

 **Secteur 2 :**

mardi 29 novembre 2022 à 19h00

Foyer du Stade Pillaudin, avenue de la République à Vitry sur Seine

 **Secteur 3 :**

mercredi 14 décembre 2022 à 19h00

Salle de Réunion : Stade des Esselières 53, Rue du Professeur Bergonié 94270 Kremlin Bicêtre

 **Secteur 4 :**

lundi 21 novembre 2022 à 19h00

Club house, Stade Louison Bobet 169 avenue Maurice Berteaux 94420 Le Plessis Tréville (club house en haut de La Tribune du terrain d'honneur)

*En ce qui concerne le **Secteur 1**, le PERREUX FRANCILIENNE ayant répondu négativement, n'ayant pas de salle une demande a été adressée au Club de FONTENAY US qui a répondu favorablement, en attente de confirmation de date : **16 ou 17 novembre 2022**.*

*Pour le **Secteurs 4** (Thiais), une date sera proposée pour début janvier 2023.*

Diffusion du projet de diaporama qui sera présenté au cours de ces réunions, avec des diapos en cours (Arbitrage, Incivilités, Formations). Un large débat sur les sujets à aborder.

Le Groupe de travail « FORMATION » se réunira le 17 Octobre 2022 pour construire l'ordre du jour, sachant que l'objectif principal reste l'échange avec les clubs.

Un représentant de la LFA, M. Mathieu ROBERT, assistera en visioconférence lors de la réunion du Groupe de travail pour préparer une intervention sur un ou plusieurs sujets d'actualité.

Pour action :

- *Envoyer les invitations par secteur dès que l'ordre du jour aura été validé*
- *Inviter, s'il y a lieu les intervenants extérieurs*
- *Sur chaque secteur inviter le Crédit Mutuel*

Rappel des secteurs et membres du Comité positionnés :

- **SECTEUR 1 :** ST MANDE FC / VINCENNES CO / VAL DE FONTENAY AS / FONTENAY US / NOGENT FC / LE PERREUX FRANCIL / BRY FC / / PORTUGAIS ACA / CHAMPIGNY FC / ASOMBA / VILLIERS ES /BORDS DE MARNE FUTSAL
Estelle BATHENAY, Bruno FOLTIER et Jean-Pierre MAGGI
- **SECTEUR 2 :** CHARENTON CAP / ALFORTVILLE FC / ALFORTVILLE US / MAISONS ALFORT FC/ IVRY OC / IVRY US/ VITRY CA / VITRY ES / ST MAUR VGA FEMININES / ST MAUR VGAUS / JOINVILLE RC /PARIS O.ESPOIRS
Patrick DARDENNES et Jean-Jacques FOPPIANI
- **SECTEUR 3 :** ARCUEIL COSM / GENTILLY AC / KREMLIN BICETRE CSA / VILLEJUIF US / CACHAN CO / HAY LES ROSES CA / CHEVILLY LARUE ELAN / FRESNES AAS / RUNGIS US
Régis ETIENNE et Edgard KOUNDE
- **SECTEUR 4 :** CRETEIL LUSITANOS US / CRETEIL UF / BONNEUIL CSM / CHOISY LE ROI AS / THIAIS FC / ORLY AS / VALENTON FA / VILLENEUVE AFC / LIMEIL BREVANNES AJ / VILLENEUVE ABLON CO
Pascale CHOQUET et Jean-Pierre LACHASSAGNE
- **SECTEUR 5 :** ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL / CAUDACIENNE ES / ORMESSON US / SUCY FC / NOISEAU SS / BOISSY FC / MAROLLES FC / VILLECRESNES US /SANTENY SP L / MANDRE PERIGNY FC
Patricia GUILIANI et Sandrine IACOVELLA

COLLEGE DES PRESIDENTS-ES

La prochaine réunion du Collège des Présidents-es de Clubs se tiendra :

MARDI 15 NOVEMBRE 2022 à 19h00 au District.

A l'ordre du jour :

-  **Le Football d'Animation**
-  **Le Bénévolat**

Les invitations ont été adressées avec le compte rendu de la réunion du 20 Juin 2022.

TRAVAUX DU DISTRICT

Intervention du Président, Denis TURCK :

- Réception du diagnostic thermique
- Coût prévisionnel des travaux, certains points trop élevés
- Un RDV va être pris avec le Bureau d'étude pour explications et ajuster les prix

Intervention Régis ETIENNE :

- Informe que les travaux des toilettes extérieures ont débuté le 05 octobre 2022

TOURNOI INTERNATIONAL U16

Mme Lili FERREIRA fait un point sur l'avancée du Dossier.

Elle souligne qu'une cinquantaine de Commissaires du District se sont positionnés, auxquels s'ajoutent les bénévoles des clubs et des communes.

Actions en cours :

- ✚ Dossiers à préparer pour les équipes et Arbitres
- ✚ Logistique finalisée avec les Clubs et les Communes (**Réunion au District du 11 octobre 2022**)
- ✚ Préparation de la réunion Technique du Lundi 31 Octobre 2022
- ✚ « Plan Vigipirate » à finaliser avec le référent du District (Commandant de Police Nationale), un rendez-vous sur le site de Bry sur Marne à fixer.

CALENDRIER DES FORMATIONS DIRIGEANTS-ES

Un retour sera fait après la réunion du groupe de travail prévu le lundi 17 octobre 2022 au Siège du District.

Membres : *Mmes Pascale CHOQUET, Patricia GUILIANI, MM. Henri BAQUE, Patrick DARDENNES, Bruno FOLTIER, Francis DELAGE*

POINT SUR LES SERVICES CIVIQUES : 2022 & 2023

M. Patrick DARDENNES fait un point sur les dossiers services civiques de la saison en cours :

- 80 Contrats de Volontaires Services Civiques ont été saisis sur la plateforme "ELISA".
- 25 sont validés définitivement
- 18 contrats sont "en attente" de nouvelles pièces plus conformes aux exigences de l'Agence du Service civique. Igor va contacter les volontaires.
- 20 contrats sont "en cours de signature" ou nécessitent des infos ou des pièces qui ont déjà été demandées plusieurs fois aux volontaires.
- **Sur la répartition Octobre/Novembre :**
70 en octobre 2022 10 en novembre 2022

COURRIERS : FFF / LFA / LPIFF / DIVERS

FFF

19/09/22 = Courrier de lancement de la Coupe de France des Arbitres « La Poste »

07/09/22 = Nouveau Coordinateur fédéral de l'Arbitrage Amateur LFA

02/09/22 = Canet noir – Décès de M. MARTIN Christian, ancien Président du District du Tarn et Garonne

LPIFF

07/10/22 = Communiqué Licences

Comités de Direction LPIFF (*Septembre / Octobre*)

CDOS

27/07/22 = Séminaire du 08/10/22 au Par du Tremblay – *M. Henri BAQUE a participé*
16/09/22 = Formation les 'DYS » dans le sport

CLUBS

14/09/22 = US IVRY « Invitation Match N3 journée du 17/09/22

DIVERS

23/09/22 = Mairie de Créteil « Invitation Inauguration « Stade de la Hablette » le 15/10/22-
MM. ETIENNE & FOLTIER assisteront

TECHNIQUE

Actions réalisées

➤ **Réunion le 05 septembre 2022 au Siège du District des « RESPONSABLES TECHNIQUES » : 33 Présents représentant 31 Clubs**

Informations et Echanges sur sujets suivants :

- La Formation de Cadres
 - Les Détections et les Sélections
 - La Pratique Féminine
 - Le Football d'Animation
 - Le Football Loisirs
 - Le Foot à l'École
 - Le Foot Handicapé
 - Le Futsal
 - Et les Gardiens de But
- **24 septembre 2022** - Journée des débutants
 - 370 enfants
 - **26 septembre 2022** – Intervention en hôpital
 - 15 enfants
 - **30 septembre 2022** – Intervention en hôpital
 - 3 adolescents
 - **10 septembre 2022** - Journée d'accueil Futsal U12
 - 60 enfants
 - **24 septembre 2022** - Journée d'accueil Futsal U7-U8
 - 80 enfants
 - **25 septembre 2022** - Journée d'accueil Futsal U6-U7
 - 75 enfants
 - **1 octobre 2022** - Supervision U15G
 - **2 octobre 2022** – Supervision U16G
 - **3/4 octobre 2022** – Module U18
 - 17 stagiaires présents (18 inscriptions)
 - **5 octobre 2022** – U16G/ U15G/U15F
 - 25 - U15F présentes

- 8 octobre 2022 – Supervision U15G
- 9 octobre 2022 – Supervision U16G
- 9 octobre 2022 – Supervision U15F
 - 3 matchs supervisés

Actions à venir OCTOBRE 2022

- 12 octobre 2022 – Amical U15F
- 12 octobre 2022 – U16G/U15G
- 13/14 octobre 2022 – Module U9
- 19 octobre 2022 – Amical U15G/ U16G/ U15F
- 20/21 octobre 2022 – Module U13
- 24 octobre 2022 – U13G x2
- 25 octobre 2022 - U13G x2
- 26 octobre 2022 – Amical U16G/ U15G
- 27/28 octobre 2022 – Module Futsal à Champigny sur Marne
- 27 octobre 2022 – U13G x2
- 28 octobre 2022 – U13G x2
- 31 octobre 2022 – Inter district U15F

Enquête menée « FOOTBALL LOISIR – CRITERIUMS » pour les catégories U14-U16-U18

Les Réponses Positives:

En U14	En U16
VILLENEUVE ACADEMIE FC	VILLENEUVE ACADEMIE FC
US RUNGIS	VALENTON FA
VALENTON FA	US IVRY
US IVRY	VGA ST MAUR
VGA ST MAUR	US VILLENEUVE ABLON
US VILLENEUVE ABLON	RC JOINVILLE
RC JOINVILLE	US FONTENAY
U.S.LUSITANOS	U.S.LUSITANOS
AJ LIMEIL BREVANNES	AJ LIMEIL BREVANNES
CLUB OLYMPIQUE DE VINCENNES	CLUB OLYMPIQUE DE VINCENNES

Le Comité donne son accord pour ces critères.

Pour action :

- Lancer les critères « Football Loisir » début 2023

Intervention de Francis DELAGE :

- ✚ Equipement des sélections, manque des tailles XL
 - ✚ Nouvelle dotation pour Commission Technique
- Le Comité valide une extension, mais pas un renouvellement complet

Pour action :

- Faire un point précis des besoins afin de faire une commande auprès de notre équipementier

Intervention de Hervé HAPPY :

- BMF : Informe qu'il est Maître de stage d'une vingtaine de jeunes tous issus du 94

ARBITRAGE

Intervention de José DIAS, Président

- 131 Arbitres ont renouvelé à ce jour
- 6 Arbitres « Spécifique Futsal » ont réussi la formation
- Tests physiques du 17 Septembre 110 participants – 21 Absents et 5 échecs
- Rattrapage le 1^{er} octobre 18 Arbitres convoqués : 15 participants /1 échec (26 Convoqués)
- Un test physique proposé à tous les nouveaux arbitres, le 22 Octobre 2022
- QCM si moins de 8 pts = non désignable, sur la totalité 1 Echec et 5 non effectués
- FIA – Session 1 : 16 candidats / 16 réussites
- Fia 6 Session 2 début le 15/10/22 : 13 inscrits
- Le 23 octobre : 1^{ère} formation continue des Arbitres en visio
- Futsal : tests physiques le 19/10
- Test théorique le 19 novembre 2022
- Réunion de proposition modification « Statut Arbitrage » Ligue (24/10)
- Ligue : à ce jour 124 matchs couverts par les Districts, ce nombre passe à 144
 - Demande à la LPIFF : Un planning en amont des matchs à couvrir
 - Privilégier la désignation des Arbitres d'un District de proximité
- Filière « Arbitre Régional » : 15 Arbitres (Jeunes e Seniors)
- CDA : Bonne dynamique
- Journée de l'Arbitrage

DIVERS

Point sur les licences :

Saison 2019 & 2020	Saison 2020 & 2021	Saison 2021 & 2022		Saison 2022 & 2023
30 612	26 785	20615 (Au 07/10/2021) 24 743 (Au : 19/10/21)	31 590	20 773 (Au : 10/10/221)
				Nouvelles licences : 3 382 (16,30%) Renouvellements : 15 331 (73,80 %) Mutations : 2 060 (9,90 %)

Retour sur les réunions de rentrée du Football d'animation par secteurs, sur 3 lundis en soirée :

- Sur les 52 Ecoles de Football – 10 Clubs Absents

Remise des ballons « CHALLENGES DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL », trois dates proposées aux clubs pour le retrait des ballons de 14h00 à 17h00 :

MARDI 11 OCTOBRE 2022 & MARDI 18 OCTOBRE 2022 & JEUDI 20 OCTOBRE 2022

Seront de permanence pour les remises : **Patrick DARDENNES et Jean-Pierre LACHASSAGNE.**

Il sera remis, par la même occasion,
à tous les clubs ayant une école de Football,
un panneau de sensibilisation
« Être Footballeur, Être Footballeuse, c'est... »



Points traités en bureau, pour information :

1- Demandes « Clubs » :

***CHEVILLY LARUE** : 1 Equipe Futsal D2 engagement tardif

Le Comité donne son accord pour l'intégration si disponibilité.

***CRETEIL LUSITANOS US** : Accord pour engagement d'une équipe **FEMININE U15** dans le **Championnat U14 Garçons** (pas de classement). Le bureau n'a pas validé l'accord pour cette même équipe en Challenge de l'Amitié.

***VITRY 94 ACADEMIE** : Souhaite faire une entente avec FC ALFORTVILLE en D4 U16 (Equipe 1)

L'Accord n'ayant pas été validé par les deux Clubs, dossier classé sans suite pour cette saison.

2- Formation « Nouveaux Clubs »

Henri BAQUE, Secrétaire Général adjoint a pris contact avec les nouveaux clubs de cette saison, et au vu des difficultés rencontrées, dans l'urgence, a programmé une formation le **MARDI 04 OCTOBRE 2022 à 18H00** : Intervenants Bruno FOLTIER, Marie-Thérèse POLICON et Henri BAQUE

Ordre du jour

- * Utilisation « Footclub »
- * FMI (Feuille de match informatisée)
- * Finances
- * Questions diverses

Cette formation a également été proposée à tous les clubs désireux de revoir les points de l'ordre du jour ou ayant des nouveaux dirigeants

A cette réunion, **15 personnes présentes**, qui ont pu recevoir des informations pour mieux appréhender la saison footballistique « FMI et FOOTCLUB ». Au cours de cette réunion de nombreux échanges sur les licences, la feuille de match, les mutations, la gestion financière. L'objectif était d'accompagner ces nouveaux clubs au démarrage de la saison et de faire connaissance avec leurs principaux dirigeants.

3-Changement et simplification du Tarif Amendes Football d'animation :

Intervention de Patrick DARDENNES , tableau validé par le Comité de Direction

U6 /U7 et U8 /U9 : Compte rendu non reçu (par club d'accueil)	20,00 € au club d'accueil
U6 /U7 et U8 /U9 : Forfait ou absence (par équipe)	15,00 € par équipe
Absence non-justifiée à une convocation	100,00 €
Absence à la réunion annuelle ECOLE de FOOT	100,00 €
Non-retour des résultats et feuilles d'engagement des Challenges et Coupes dans les 48h	50,00 € par club
Disqualification 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11	50,00 € par équipe
Disqualification 2ème Tour : Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL	80,00 € par équipe
Disqualification Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL	120,00 € par équipe
Feuille de rencontre par équipe : (retard, irrégulière, mal remplie,..)	30,00 € par équipe
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10 /U11 ou U12 /U13)	20,00 € au club d'accueil
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I)	50,00 € par équipe
Forfait non-avisé 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J) et Challenge Régional U11	15,00 € par équipe
Forfait non-avisé 2ème Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J) et Challenge Régional U11	30,00 € par équipe
Forfait non-avisé Finale : Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL	120,00 € par équipe
1er forfait - U11 /U13 (par équipe)	15,00 € par équipe
2ème forfait - U11 / U13 (par équipe)	30,00 € par équipe
3ème forfait - U11 / U13 (par équipe)	50,00 € par équipe

4-COUPÉ DU VDM « CDM » : Proposition d'intégrer les Clubs de la LPIFF

Le Comité donne son accord

Pour action :

- *Informé la Commission Compétente*

TOUR DE TABLE

Edgard KONDE :

-  Trouve un écart énorme de niveau dans la 1^{ère} phase de la compétition U14. Souhaite qu'un bilan soit fait en fin de saison afin de statuer sur le bienfondé de cette nouvelle compétition

Pascale CHOQUET :

 Beaucoup de Bug informatique pour les FMI Féminines

Il est précisé à Pascale que ce « BUG » était au niveau National et que les sanctions FMI ne seraient pas comptabilisées sur le week-end concerné.

Estelle BATHENAY :

 Les dates des Interdistricts « Filles » pendant les vacances et de surcroît le lundi posent problème pour les joueuses et les accompagnateurs.

**PROCHAIN COMITE DE DIRECTION
MERCREDI 07 DECEMBRE 2022 à 19H00**

Le Président du District,
M. Denis TURCK

Le Secrétaire Général,
M. Patrick DARDENNES



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE SECTION ADMINISTRATIVE

REUNION DU MARDI 04 OCTOBRE 2022

Présents : MM. J. DIAS (PRESIDENT), M. ABED, N. RIT

APPLICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CDA

Conformément à l'Annexe 5 du Règlement Intérieur et après étude de la situation, la section procède au retrait de points pour les arbitres suivants

Absences du 17 Septembre au 30 Septembre

La Section,
Conformément à l'Annexe 5 du Règlement Intérieur de la C.D.A,
Considérant que le(s) arbitre(s) suivant(s) ne se sont pas présenté(s) sur leur rencontre et/ou n'ont pas envoyé de justificatif dans les délais impartis,
Considérant les dispositions prévues à l'Annexe 5 du Règlement Intérieur de la C.D.A en cas d'absence,
Par ces motifs, décide d'infliger un Malus de 10 points au(x) arbitre(s) suivant(s) par absence :

NOM ARBITRE	PRENOM	CATEGORIE	N° MATCH	INTITULE DE MATCH	MALUS ATTRIBUE
DEMEULE	JEREMY	D4	24653022	CRETIL UF 1 / KREMLIN BICETRE CSA 1	10

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'Article 31.1 du Règlement Sportif du District



FMI/Rapports du 17 Septembre au 30 Septembre

La Section,

Conformément à l'Annexe 5 du Règlement Intérieur de la C.D.A,

Considérant que plusieurs irrégularités ont été constatées sur la FMI des rencontres suivantes et/ou un non envoi de rapport,

Considérant les dispositions prévues à l'annexe 5 du Règlement Intérieur de la C.D.A dans le cas d'une feuille de match mal rédigée et/ou un non envoi de rapport,

Par ces motifs, décide d'infliger un Malus de 5 points au(x) arbitre(s) suivant(s) :

NOM ARBITRE	PRENOM	CATEGORIE	N° MATCH	INTITULE DE MATCH	MALUS ATTRIBUE
HERVET	CEDRIC	D2	24652888	BRY FC 1 / MAROLLES FC 1	5 (Obs AM sur exclusion + rapport)
TEMALA	OUISEM	D4	25155239	CHAMPIGNY FC2 / CHARENTON CAP 3	5 (Observation AM)
CAMARA	LANSANA	D3	25156687	ECOLE PLESSENNE 1 / VILLENEUVE AB	5 (Utilisation carton jaune)

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'Article 31.1 du Règlement Sportif du District

Déconvocation du 17 Septembre au 30 Septembre

La Section,

Conformément à l'Annexe 5 du Règlement Intérieur de la C.D.A,

Constatant que le(s) arbitre(s) suivant(s) n'ont pas respecté le délai minimum pour se rendre indisponible, fixé à J-15 (J étant le jour de la rencontre).

Par ces motifs, décide d'infliger un Malus au(x) arbitre(s) suivant(s) :

NOM ARBITRE	PRENOM	CATEGORIE	N° MATCH	INTITULE DE MATCH	MALUS ATTRIBUE
YAHYAOU	ACHRAF	D2		VILLENEUVE ABLON / CACHAN	2 (Déconvocation tardive)

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'Article 31.1 du Règlement Sportif du District

Après un tour de table, la séance est levée à 20h00.



PROCHAINE SEANCE SUR CONVOCATION

Le Secrétaire de séance
Michel Abed

Le Président
José DIAS

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES

Réunion du Mardi 25 Octobre 2022

Présents : Mme POLICON, MM. BOUSSARD, DIAZ, BRUNET, ARNAUD

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District du Val de marne.

AVIS A TOUS LES CLUBS

Trêve Football 2022/2023

Les mardi 1^{er} novembre et vendredi 11 novembre, ainsi que pendant la trêve de Noël, les terrains du Parc du Tremblay seront fermés.

La Plaine Sud du Parc de Choisy sera indisponible le dimanche 20 novembre (cross national du Val de Marne) – **AVIS AUX CLUBS CONCERNES** -

Lecture du courriel de la mairie d'ORLY du 21/10/22

La Commission prend note de la fermeture du stade Jean Pierre Beltoise mais reste dans l'attente des matchs concernés.

Compte tenu de la nouvelle organisation du Championnat U14

Les Coupes District U14 & U16 sont suspendues pour la saison 2022/23

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Pour toute demande de report de match pour cas de Covid, vous devez obligatoirement joindre à votre demande au minimum 4 attestations.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassement pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 5 du RSG du District

Les clubs encore qualifiés pour la Coupe de France ou la Coupe de Paris IDF doivent présenter une équipe inférieure de la catégorie, disponible, sous peine de match perdu, afin de participer à la Coupe du Val de Marne à la date prévue.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** :
Amende 100.00 euros

RAPPEL AUX CLUBS

ARTICLE 11 - LES OBLIGATIONS

11.1 - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

D1

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d'y participer jusqu'à leur terme.

L'engagement d'une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des trois équipes de jeunes susvisées.

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES

* dont 2 parmi (U14, U16, U18) ou bien une équipe U20 ou une équipe féminine U15F ou U18F à 11 qui peut remplacer la troisième la 3^{ème} équipe de jeunes.

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu'à leur terme

D3

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

D4

SENIORS : 1 équipe

Pas d'obligation.

11.2 - L'équipe qui entraîne les obligations en termes d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

11.3 – Si une équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou est déclarée forfait général ou est mise hors compétition ou est déclassée pour fraude, l'équipe Séniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et est rétrogradée en division inférieure, la saison suivante. Elle est retirée du tableau de classement à la date à laquelle l'équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou à la date de la rencontre pour laquelle le 3^{ème} forfait de l'équipe masculine obligatoire est enregistré ou à la date de la rencontre pour laquelle une procédure conduisant à la mise hors compétition de l'équipe masculine obligatoire a été ouverte.

Si une telle situation intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs non encore disputés sont donnés perdus par pénalité.

Si une telle situation intervient après la fin du championnat auquel participe l'équipe seniors (1) concernée, les points et buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis.

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de celle-ci. (Hormis déclassé pour fraude).

Les clubs n'ayant plus le nombre d'équipes de jeunes obligatoires sont tenus d'en informer le District.

Seniors D1 (94)

25041112 - Bonneuil Csm 1/Rungis U.S. 2 **au 18/12/22**

Seniors D2 Poule A

24652898 - Chevilly Larue Elan 2 / Maisons Alfort Fc 2 **au 20/11/22**

24652902 - Gentilly Ac 1 / Fontenay Us 2 **au 20/11/22**

Seniors D2 Poule B

24653035 - Kremlin Bicetre Csa 1 / Nogent Fc 2 **au 20/11/22**

Seniors D4 Poule B

25172195 - Tropical A.C. 1 / Port. Aca Champigny 1 **au 29/01/23**

25172196 - Olymp. Club Ivry 2 / Asomba 2 **au 29/01/23**

25172197 - Choisy Le Roi As 3 / Kingdom Sports 1 **au 29/01/23**

Cdm D1

25149318 - Port Aca Champigny 5 / Maisons Alfort Fc 5 **au 29/01/23**

Anciens D3 Poule B

25042995 - Villeneuve Antill 11/ Port. Aca Champigny 12 **au 20/11/22**

U18 D1

24654851 – Lusitanos US / Rungis US **au 20/11/22**

24654854 – Maisons Alfort FC / Fontenay US **au 20/11/22**

U18 D2 Poule A

24654943 - Vitry 94.2 Ca 2 / Maisons Alfort Fc 2 **au 20/11/22**

U18 D2 Poule B

24655030 - Rungis U.S. 2 / Villiers Es 1 **au 20/11/22**

U16 D2 Poule A

24654355 - Rungis U.S. 1 / Bonneuil Csm 1 **au 20/11/22**

U16 D2 Poule B

24654449 - Orly Avs 1 / Limeil Brevannes Aj 1 **au 20/11/22**

U16 D3 Poule A

24654580 - St Mandé Fc 1 / Arcueil Com 1 **au 20/11/22**

U16 D3 Poule B

24654673 - Valenton Foot Acad. 1 / Fresnes A.A.S. 1 **au 20/11/22**

U16 D4 Poule A

25132931 - Caudacienne Es 1 / F.C. D'Alfortville 1 **au 20/11/22**

25132933 – FC Vitry 94 Académie / St Maur VGA Us **au 20/11/22**

U16 D4 Poule B

25133019 - Villejuif U.S. 3 / F.C. D'Alfortville 2 **au 20/11/22**

25133020 – Sucy FC 3/ Villeneuve Ablon US 2 **au 20/11/22**

U15 Femines

25309778 – US Ivry / Nogent FC **au 13/11/22**

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

CHAMPIONNAT SENIORS

25172202 – AS ZENAGA 2 / ASSOMBA 2 Séniors D4.B du 25/10/22

Courriel du Parc du Tremblay du 21/10/22. (Terrain fermé impraticable).

La Commission reporte le match à une date ultérieure.

25172203 – TROPICAL AC 1 / VILLIERS ES 2 Séniors D4.B du 23/10/22

Lecture de la feuille de match du 23/10/22. (Terrain Impraticable).

La Commission reporte le match au 08/01/23.

Coupe VDM SENIORS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM SENIORS

Séniors VDM :	Dates des Rencontres	Dates des tirages
2 ^{ème} Tour	30 Octobre 2022	Effectué
Cadrage	09 Janvier 2023	6 Décembre 2022
1/8 ^{ème} Finale	19 Février 2023	31 Janvier 2023
¼ Finale	30 Avril 2023	A définir
½ Finale	26 Mai 2023	A définir
Finale		

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui aura lieu le **30 OCTOBRE 2022 à 15h** sur le terrain du 1^{er} nommé , les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre officiel sera nommé sur chaque rencontre.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB .

EXEMPT : tous les clubs qualifiés qui évoluent en ligue.

Courriel de LUSITANOS ST MAUR du 24/10/22

L'équipe R3 dispute la coupe du VDM séniors mais n'est pas autorisée à disputer la coupe de l'Amitié

Coupe VDM Séniors Amitié

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE Séniors Amitié

Séniors Amitié :	Dates des Rencontres	Dates des tirages
2 ^{ème} Tour	30 Octobre 2022	Effectué
Cadrage	09 Janvier 2023	6 Décembre 2022
1/8 ^{ème} Finale	19 Février 2023	31 Janvier 2023
¼ Finale	30 Avril 2023	A définir
½ Finale	26 Mai 2023	A définir
Finale		

CHAMPIONNAT CDM

25149324 - VILLENEUVE AFC 5 / FC MOLDAVIE 1 CDM D1 du 21/10/22

Courriels de Villeneuve AFC et de la Mairie de Villeneuve du 21/10/22 (terrain indisponible)

La Commission reporte la rencontre à date ultérieure.

860294 - VILLENEUVE ACADEMIE FC 5 - CDM D1 – Dérogation annuelle

Courriel de la mairie de Villeneuve St Georges du 25/10/22. (Modification d'horaire).

La Commission note que cette équipe jouera ses rencontres à 11h au stade Nelson Mandela.

Avis aux clubs concernés.

Coupe CDM

Intégration des équipes évoluant en compétition de Ligue

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE CDM

CDM :	Dates des Rencontres	Dates des tirages
Cadrage	08 Janvier 2023	6 Décembre 2022
1/8 ^{ème} Finale	19 Février 2023	31 Janvier 2023
¼ Finale	30 Avril 2023	21 Mars 2023
½ Finale	21 Mai 2023	02 Mai 2023
Finale		

CHAMPIONNAT ANCIENS

25134565 – NEW TEAM VINCENNES 11 / TREMBLAY AJ 11 Anciens D4.A du 23/10/22

Courriel du Parc du Tremblay du 21/10/22. (Terrain fermé impraticable).

La Commission reporte le match au le 29/01/2023.

544256 - VILLENEUVE ST GEORGES PORTUGAIS 11 - Anciens D3.B - Dérogation annuelle

Courriel de la mairie de Villeneuve St Georges du 25/10/22. (Modification d'horaire).

La Commission note que cette équipe jouera ses rencontres à 9h au stade Nelson Mandela.

Avis aux clubs concernés

24676949 – ENT.SANTENY MANDRES 12 / CRETEIL LUSITANOS US 11 Anciens D3.A du 23/10/22

Courriels de Ent.Santeny Mandres et de la Mairie de Santeny du 21/10/22. (Terrain Impraticable). *La Commission reporte le match au 20/11/2022.*

Coupe ANCIENS

Anciens :	Dates des Rencontres	Dates des tirages
2 ^{ème} Tour	20 Novembre 2022	Effectué
Cadrage	08 Janvier 2023	6 Décembre 2022
1/8 ^{ème} Finale	5 Mars 2023	31 Janvier 2023
¼ Finale	30 Avril 2023	11 Avril 2023
½ Finale	21 Mai 2023	02 Mai 2023
Finale		

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui aura lieu le 20 NOVEMBRE 2022 à 9h30 sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre officiel sera nommé à la demande des clubs.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : ENT.SANTENY MANDRES 13, VILLEJUIF US 12, CHOISY LE ROI AS 12 et VILLEUVOISE ANTILLAISE 11.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES « COUPES » DU 9 OCTOBRE 2022

Feuilles de matchs à transmettre au district avant le 02/11/22, sous peine de match perdu au club recevant

25226835 – VILLEJUIF US 12 / ENT.SANTENY MANDRES 12 (Anciens Coupe du Val de Marne).

MATCHS REMIS au 30/10/22 (Championnat D4 le 09/10/22) :

25226735 – LA CRISTOLIENNE 11 / CHOISY LE ROI AS11

25226736 – VILLENEUVOISE ANTILLAISE 12 / PORT ACA CHAMPIGNY 11

25226740 – FC D'ALFORTVILLE 11 / SAINT MANDE FC 11

25226831 – TREMBLAY AJ 11 / MACCABI CRETEIL 11

CHAMPIONNAT + 45 ANS

25133114 - GENTILLY AC 12 / IVRY US 12 +45 ans poule A du 23/10/22

Courriel Gentilly AC et attestation de la Mairie de Gentilly du 21/10/22 (match non joué, terrain indisponible).

La Commission reporte le match au 18/12/22.

Coupe + 45 ANS

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE « + 45 Ans »

+ 45 Ans :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1^{ER} tour</i>	20 Novembre 2022	Effectué
<i>Cadrage</i>	09 Janvier 2023	6 Décembre 2022
<i>¼ Finale</i>	30 Avril 2023	11 Avril 2023
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	02 Mai 2023
<i>Finale</i>		

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui aura lieu le **20 NOVEMBRE 2022 à 9h30** sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre officiel sera nommé à la demande des clubs.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : BOISSY FC 13

CHAMPIONNAT +55 ANS

25149914 - ORLY AC 14 / BRY FC 13 +55 ans poule C du 23/10/22

Courriel Bry FC du 21/10/22.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait avisé du club de BRY FC13.

Coupe VDM ENTREPRISE

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM FOOT ENTREPRISE

Séniors et Amitié :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>1^{ER} tour</i>	11 Mars 2023	
<i>2^{ème} tour</i>	06 Mai 2023	21 Février 2023
<i>½ Finale</i>		02 Mai 2023
<i>Finale</i>		

CHAMPIONNATS FEMININS

MATCHS REMIS au 26/11/22 (Coupe de France le 01/10/22) :

25149631 – CHAMPIGNY FC / VITRY ES

25149632 – SUCY FC / CRETEIL LUSITANOS F.US

25149635 – MAISONS ALFORT FC / LE PERREUX AS FRAN

MATCHS REMIS au 10/12/22 (Coupe de France le 15/10/22) :

25149641 – VILLENEUVE AFC / VITRY ES

25149642 – CRETEIL LUSITANOS F.US / ST MAUR LUSITANOS

Critérium U18F / Séniors F

Courriel de Villeneuve Ablon du 21/10/22.

La Commission prend note du forfait général d'US VILLENEUVE ABLON F.

Coupe FEMININES

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPES FEMININES Séniors

Séniors F :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
<i>Cadrage</i>	08 Janvier 2023	06 Décembre 2022
<i>¼ Finale</i>	06 Mai 2023	A définir
<i>½ Finale</i>	21 Mai 2023	A définir
<i>Finale</i>		

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPES FEMININES U15

U15 F :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
Cadrage	18 Mars 2023	14 Février 2023
¼ Finale	06 Mai 2023	A définir
½ Finale	21 Mai 2023	A définir
Finale		

DEPARTEMENTALE « JEUNES »

Coupe VDM U20

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U20

U20 VDM :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
Cadrage	08 Janvier 2023	13 Décembre 2022
¼ Finale	30 Avril 2023	14 Mars 2023
½ Finale	21 Mai 2023	09 Mai 2023
Finale		

CHAMPIONNAT U18

Coupe VDM U18

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U18

U18 VDM :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
Cadrage	08 Janvier 2023	13 Décembre 2022
1/8ème Finale	19 Février 2023	31 Janvier 2023
¼ Finale	23 Avril 2023	A définir
½ Finale	21 Mai 2023	A définir
Finale		

25300753 – LE PERREUX FR 1 / NOGENT FC 1 Coupe VDM U18 du 23/10/22

Lecture de la feuille de match du 23/10/22 (Match arrêté à la 30^{ème} minute, suite à la blessure grave d'un joueur)

La commission reprogramme ce match au 20/11/22 à 13h sur les installations de FR Le Perreux. Un arbitre sera désigné.

25300756 – THIAIS FC 1 / ALFORTVILLE US 1 Coupe VDM U18 du 23/10/22

Lecture de la feuille de match du 23/10/22

La commission enregistre le forfait de ALFORTVILLE US. L'équipe de THIAIS FC 1 est qualifiée pour la suite de la compétition.

25300764 – VITRY ES 1 / CAUDACIENNE ES 1 Coupe VDM U18 du 23/10/22

Courriel de Caudacienne ES du 21/10/22

La commission enregistre le forfait avisé de CAUDACIENNE ES 1. L'équipe de VITRY ES 1 est qualifiée pour la suite de la compétition.

CHAMPIONNAT U16

24654356 – ORMESSON US 1 / CHOISY LE ROI AS 2 U16 D2.A du 16/10/22

Lecture des courriels des 2 clubs. (Match non joué, pénurie de carburant)

La commission annule le 1^{er} forfait de Choisy le roi AS2 et reprogramme le match au 20/11/22.

Coupe VDM U16

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE VDM U16

U16 VDM	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
2 ^{ème} Tour	20 Novembre 2022	Effectué
Cadrage	08 Janvier 2023	13 Décembre 2022
1/8 ^{ème} Finale	05 Mars 2023	14 Février 2023
¼ Finale	23 Avril 2023	A définir
½ Finale	21 Mai 2023	A définir
Finale		

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui aura lieu le 20 NOVEMBRE 2022 à 13h sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre officiel sera nommé sur chaque rencontre.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : tous les clubs qualifiés qui évoluent en ligue.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES « COUPES » DU 9 OCTOBRE 2022

Feuilles de matchs à transmettre au district avant le 02/11/22, sous peine de match perdu au club recevant

25226868 – FC D'ALFORTVILLE / FRESNES AAS (U16 Coupe du Val de Marne) du 09/10/22.

Coupe Amitié U16

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U16 AMITIE

U16 AMITIE	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
Cadrage	08 Janvier 2023	13 Décembre 2022
1/8 ^{ème} Finale	05 Mars 2023	14 Février 2023
¼ Finale	23 Avril 2023	A définir
½ Finale	21 Mai 2023	A définir
Finale		

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES « COUPES » DU 9 OCTOBRE 2022

Feuilles de matchs à transmettre au district avant le 02/11/22, sous peine de match perdu au club recevant

25226925 – LUSITANOS ST MAUR US 2 / FONTENAY US 2 (U16 Coupe Amitié) du 09/10/22.

25226940 – JOINVILLE RC 2 / FC D'ALFORTVILLE 2 (U16 Coupe Amitié) du 09/10/22.

CHAMPIONNAT U14

MATCHS REMIS au 10/12/22 (non joué le 15/10/22 « Pénurie d'Essence ») :

24675323 – FRESNES AAS 1 / ST MAUR VGA 1

24675324 – CHAMPIGNY FC 1/ VILLEJUIF US 2

24675325 – MAISONS ALFORT FC 1 / CRETEIL LUSITANOS US 2

24675327 – CHARENTON CAP 1 / HAY LES ROSES CA 1

24675328 – RUNGIS US 1 / JOINVILLE RC 3

25150500 – SUCY FC / LUSITANOS US 1 **Poule 1**

25150816 – KREMLIN BICETRE CSA 1/ FC D'ALFORTVILLE 2 **Poule 5**

25150904 – FC D'ALFORTVILLE 1 / ASOMBA 1 **Poule 7**

25150951 – LUSITANOS US 2 / NOGENT FC 3 **Poule 8**

25150994 – LIMEIL BREVANNES A1 / PORT ACA CHAMPIGNY 1 **Poule 9**

Coupe VDM U14

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 VDM

U14 VDM:	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
2 ^{ème} Tour	26 Novembre 2022	Effectué
Cadrage	07 Janvier 2023	13 Décembre 2022
1/8 ^{ème} Finale	04 Mars 2023	14 Février 2023
¼ Finale	06 Mai 2023	A définir
½ Finale	20 Mai 2023	A définir
Finale		

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui aura lieu le 26 NOVEMBRE 2022 à 16h sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre officiel sera nommé sur chaque rencontre.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

EXEMPT : tous les clubs qualifiés qui évoluent en ligue.

Coupe Amitié U14

CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE U14 AMITIE

U14 AMITIE	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
2 ^{ème} Tour	26 Novembre 2022	25 Octobre 2022
Cadrage	07 Janvier 2023	13 Décembre 2022
1/8 ^{ème} Finale	04 Mars 2023	14 Février 2023
¼ Finale	06 Mai 2023	A définir
½ Finale	20 Mai 2023	A définir
Finale		

Désignation des matchs comptant pour le 2^{ème} tour qui aura lieu le 26 NOVEMBRE 2022 à 16h sur le terrain du 1^{er} nommé, les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord via footclub.

Un arbitre officiel sera nommé à la demande des clubs.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB.

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 24 octobre 2022

Président : AMSELLEM Emile

Membres : Mmes URREGO Mariza, RANSOU Virginie et MM. GRESSIEN Georges, LOPES Paulo, MOUSTAMID Abdou,

Assistent : Mme GUILIANI Patricia et MM DARDENNES Patrick,

Absents excusés : Mmes, NAZICAL Marie-Ange et MM., FETOUS Lakhdar, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, NOYON Joël, SAINT-ALBIN Maurice, TAFININE Driss.

ADMINISTRATIF

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

Pour que les dossiers soient traités, il est impératif de suivre les directives :

du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club
- L'objet de votre demande et les références des rencontres :
(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Modes d'envoi du courrier ou mail à la Commission du Football à Effectif Réduit du District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : cfaer94@gmail.com

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

SI UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 (Problèmes techniques uniquement) : LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT par Courrier postal : au DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL - 131, Boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

SI UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 ET DIFFICULTES POUR ENVOYER LES COMPTES RENDUS DE PLATEAUX (problèmes réseaux):

- RECUPEREZ LE FICHER PDF CREER SUR LE TELEPHONE DE L'EDUCATEUR (PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS),
- TRANSFEREZ CE FICHER A cfaer94@gmail.com.

Technique : Driss 01.55.96.11.43 ou Hédi : 01.55.96.11.42

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence.

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2022. Courrier club de Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2022. Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... *Responsable Monsieur...Club x. Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...*

CHALLENGE REGIONAL : 1^{er} TOUR
DU SAMEDI 12 NOVEMBRE 2022

ATTENTION :

Suite aux différentes modifications d'engagement,
veuillez révéifier les poules où vous êtes situées.

Courrier de BONNEUIL S/MARNE C.S. du 17/10/2022

Pris note de deux équipes supplémentaires engagées, poules 21, 22.

Courrier de l'HAY LES ROSES CA du 21/10/2022

Vous êtes au Site d'accueil : poules 23 et 24.

Courrier d'ORMESSON U.S. du 18/10/2022

*Vous ne vous êtes pas engagés en Challenge U11, mais uniquement en Critérium.
La Commission vous intègre : les Poules 17, 18, 21 et 22.*

Courrier de ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. du 18/10/2022

Vous intégrez la poule 15 et vous êtes Site d'accueil : poules 21 et 22.

ATTENTION :

Début des rencontres : 10 H 30

*Les responsables des clubs doivent être munis de leur licence
ainsi que de celles de leurs joueurs sous peine de disqualification.*

*Toute feuille d'engagement contenant un joueur non licencié
entraînera la disqualification de l'équipe.*

*La commission vous demande de présenter un dirigeant
ou un joueur licencié capable d'arbitrer.*

**Attention : pour les horaires,
vous devez contacter les clubs Accueil pour confirmer.**

CENTRE ARCUEIL C.O. MUNICIPAL

STADE Louis FREBAULT - 19, rue du Colonel FABIEN - 94110 ARCUEIL

POULE 01 : Challenge régional (1er tour)

ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 1
CACHAN C.O. 2
CHEVILLY LA RUE ELAN 2
CHOISY LE ROI A.S. 4

POULE 02 : Challenge régional (1er tour)

ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 2
CACHAN C.O. 1
CHEVILLY LA RUE ELAN 1
CHOISY LE ROI A.S. 3

CENTRE CHOISY LE ROI A.S.

STADE Jean BOUIN 39 - 41, Avenue Pompadour - 94600 CHOISY-LE-ROI

POULE 03 : Challenge régional (1er tour)

CHOISY LE ROI A.S. 1
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 3
FRESNES A.A.S. 2
KREMLIN BICETRE C.S.A. 2

POULE 04 : Challenge régional (1er tour)

CHOISY LE ROI A.S. 2
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 4
FRESNES A.A.S. 1
KREMLIN BICETRE C.S.A. 1

CENTRE CHARENTON C.A.P.

STADE HENRI GUERIN CHEMIN DE HALAGE PONT MARTINET - 94220 CHARENTON LE PONT

POULE 05 : Challenge régional (1er tour)

CHARENTON C.A.P. 1
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 3
RUNGIS U.S. 3
THIAIS F.C. 3

POULE 06 : Challenge régional (1er tour)

CHARENTON C.A.P. 2
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 4
RUNGIS U.S. 4
THIAIS F.C. 4

CENTRE CRETEIL LUSITANOS F. US

STADE DUVAUCHELLE - RUE DOMINIQUE DUVAUCHELLE - 94000 CRETEIL

POULE 07 : Challenge régional (1er tour)

CRETEIL LUSITANOS F. US 1
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 2
FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE 2
SUCY F.C. 2

POULE 08 : Challenge régional (1er tour)

CRETEIL LUSITANOS F. US 2
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1
FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE 1
SUCY F.C. 1

CENTRE U. S. IVRY FOOTBALL

STADE DE GOURNAY - 183, Boulevard STALINGRAD - 94200 IVRY SUR SEINE.

POULE 09 : Challenge régional (1er tour)

U. S. IVRY FOOTBALL 1
CHARENTON C.A.P. 3
NOGENT S/MARNE F.C. 2

Exempt

POULE 10 : Challenge régional (1er tour)

U. S. IVRY FOOTBALL 2
MAISONS ALFORT F.C. 1
U. FOOTBALL CRETEIL 1
NOGENT S/MARNE F.C. 1

CENTRE THIAIS F.C.

ALAIN MIMOUN - RUE DU 11 NOVEMBRE - 94320 THIAIS.

POULE 11 : Challenge régional (1er tour)

THIAIS F.C. 1
RUNGIS U.S. 2
VITRY E.S. 3
VILLENEUVE ABLON U.S. 1

POULE 12 : Challenge régional (1er tour)

THIAIS F.C. 2
RUNGIS U.S. 1
VITRY E.S. 4
VILLEJUIF U.S. 1

CENTRE FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.

STADE LEO LAGRANGE - Quai d'Artois - 94170 LE PERREUX-SUR-MARNE.

POULE 13 : Challenge régional (1er tour)

FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. 1
VAL DE FONTENAY AS 3

FONTENAY SS/BOIS U.S. 2

Exempt

POULE 14 : Challenge régional (1er tour)

FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. 2
BRY F.C. 1

FONTENAY SS/BOIS U.S. 3

Exempt.

CENTRE JOINVILLE R.C.

STADE JP GARCHERY - 12 Avenue des Canadiens - 75012 PARIS.

POULE 15 : Challenge régional (1er tour)

JOINVILLE R.C. 1
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 2
CA VITRY94.2 1
LUSITANOS ST MAUR U.S. 1

POULE 16 : Challenge régional (1er tour)

JOINVILLE R.C. 2
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 1
ST MANDE F.C. 1
VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL
CHEMINOTS 1.

CENTRE VINCENNOIS C.O.

STADE LEO LAGRANGE - ROUTE DE LA PYRAMIDE - 75012 PARIS

POULE 17 : Challenge régional (1er tour)

VINCENNOIS C.O. 1
VITRY E.S. 2

FONTENAY SS/BOIS U.S. 4
ORMESSON U.S. 4

POULE 18 : Challenge régional (1er tour)

VINCENNOIS C.O. 2
VITRY E.S. 1

FONTENAY SS/BOIS U.S. 1
ORMESSON U.S. 3

CENTRE VILLIERS-SUR-MARNE ENT.S.

STADE OCTAVE LAPIZE - 03, RUE ENTRONCAMENTO - 94350 VILLIERS-SUR-MARNE

POULE 19 : Challenge régional (1er tour)

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 1
VAL DE FONTENAY AS 2
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 2

Exempt

POULE 20 : Challenge régional (1er tour)

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 2
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 1
VAL DE FONTENAY AS 1

Exempt

CENTRE ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

STADE DES CORNEILLES - 47, Boulevard des CORNEILLES - 94100 SAINT-MAUR

POULE 21 : Challenge régional (1er tour)

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 3
BONNEUIL S/MARNE C.S.M 4
ORMESSON U.S. 2
VINCENNOIS C.O. 3

POULE 22 : Challenge régional (1er tour)

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 4
BONNEUIL S/MARNE C.S. M 3
ORMESSON U.S. 1
OLYMPIQUE DE CHAMPIGNY 1.

CENTRE HAY LES ROSES C.A.

Stade INTERCOMMUNAL - 36, Rue de CHEVILLY - 94240 L'HAY-LES-ROSES

POULE 23 : Challenge régional (1er tour)

HAY LES ROSES C.A. 1
BONNEUIL S/MARNE C.S.M 2
ASOMBA 1
Exempt

POULE 24 : Challenge régional (1er tour)

HAY LES ROSES C.A. 2
BONNEUIL S/MARNE C.S.M 1
CAUDACIENNE ENT.S. 1
Exempt.

FESTIVAL U13 : 1^{er} TOUR
DU SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022

Courrier de BONNEUIL CSM du 17/10/2022

Forfait avisé de Bonneuil CS4 – VITRY ES 1 remplacé – BONNEUIL CS4 Poule 1.

Courrier de MAISONS ALFORT F.C. du 20/10/2022

Vous intégrez les poules 19 et 20.

ATTENTION :

Suite aux différentes modifications d'engagement,
veuillez révéifier les poules où vous êtes situées.

Heure d'accueil : **14 H 00.**

Début des rencontres : **14 H 30.**

Les responsables des clubs doivent être munis de leur licence ainsi que de celles de leurs joueurs sous peine de disqualification.

Toute feuille d'engagement contenant un joueur non licencié entraînera la disqualification de l'équipe.

La Commission vous demande de présenter un dirigeant ou un joueur licencié capable d'arbitrer.

Rappel : Article - 160 Nombre de joueurs Mutation

Toutefois, pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

CENTRE AVENIR SPORTIF D'ORLY

STADE GEORGES Méliès - 99, Avenue de la Victoire - 94310 ORLY.

POULE 1 : Festival U13 (1er tour)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 1
BONNEUIL S/MARNE C.S.M 3
F. C. MANDRES PERIGNY 3
FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE 2

POULE 02 : Festival U13 (1er tour)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 2
VITRY E.S. 1
F. C. MANDRES PERIGNY 4
FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE 1.

CENTRE BONNEUIL SUR-MARNE C.S.M.

COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE - Rue jean CATELAS - 94380 BONNEUIL-SUR-MARNE.

POULE 03 : Festival U13 (1er tour)

BONNEUIL S/MARNE C.S.M 1
CRETEIL LUSITANOS F. US 3
F. C. MANDRES PERIGNY 2
LIMEIL BREVANNES A.J. 3

POULE 04 : Festival U13 (1er tour)

BONNEUIL S/MARNE C.S.M 2
CRETEIL LUSITANOS F. US 4
F. C. MANDRES PERIGNY 1
LIMEIL BREVANNES A.J. 4.

CENTRE CRETEIL LUSITANOS F. US

STADE DUVAUCHELLE - RUE DOMINIQUE DUVAUCHELLE - 94000 CRETEIL.

POULE 05 : Festival U13 (1er tour)

CRETEIL LUSITANOS F. US 1
ORMESSON U.S. 2
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 3
VILLENEUVE ABLON U.S. 1

POULE 06 : Festival U13 (1er tour)

CRETEIL LUSITANOS F. US 2
ORMESSON U.S. 1
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 4
VILLENEUVE ACADEMIE FC 1.

CENTRE CACHAN C.O.

STADE DUMOTEL (synthétique) - Avenue DUMOTEL - 94230 CACHAN.

POULE 07 : Festival U13 (1er tour)

CACHAN C.O. 1
AVENIR SPORTIF D'ORLY 3
CHOISY LE ROI A.S. 2
GENTILLY ATHLETIC CLUB 1

POULE 08 : Festival U13 (1er tour)

CACHAN C.O. 2
AVENIR SPORTIF D'ORLY 4
CHOISY LE ROI A.S. 1
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 1.

CENTRE CHARENTON C.A.P.

STADE HENRI GUERIN CHEMIN DE HALAGE PONT MARTINET - 94220 CHARENTON-LE-PONT.

POULE 09 : Festival U13 (1er tour)

CHARENTON C.A.P. 1
VINCENNOIS C.O. 3
VAL DE FONTENAY AS 1
Exempt

POULE 10 : Festival U13 (1er tour)

CHARENTON C.A.P. 2
ASOMBA 1
BRY F.C. 1
CA VITRY94.2 1.

CENTRE JOINVILLE R.C.

STADE JP GARCHERY - 12, Avenue des CANADIENS - 75012 PARIS

POULE 11 : Festival U13 (1er tour)

JOINVILLE R.C. 2
FONTENAY SS/BOIS U.S. 1
NOGENT S/MARNE F.C. 1
VILLIERS S/MARNE ENT.S. 1

POULE 12 : Festival U13 (1er tour)

JOINVILLE R.C. 1
FONTENAY SS/BOIS U.S. 2
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 3
CHARENTON C.A.P. 3

CENTRE SUCY F.C.

PARC DES SPORTS - 42, Route de la QUEUE-EN-BRIE - 94370 SUCY-EN-BRIE

POULE 13 : Festival U13 (1er tour)

SUCY F.C. 1
LIMEIL BREVANNES A.J. 2
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1
VILLENEUVE ACADEMIE F 2

POULE 14 : Festival U13 (1er tour)

SUCY F.C. 2
LIMEIL BREVANNES A.J. 1
LUSITANOS ST MAUR U.S. 1
VILLENEUVE ACADEMIE FC 3

CENTRE VINCENNOIS C.O.

STADE LEO LAGRANGE - ROUTE DE LA PYRAMIDE - 75012 PARIS

POULE 15 : Festival U13 (1er tour)

VINCENNOIS C.O. 1
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 2
MAISONS ALFORT F.C. 2
FONTENAY SS/BOIS U.S. 3

POULE 16 : Festival U13 (1er tour)

VINCENNOIS C.O. 2
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 1
U. S. IVRY FOOTBALL 1
FONTENAY SS/BOIS U.S. 4

CENTRE RUNGIS U.S.

STADE LUCIEN GRELINGER - 01, Avenue de la République - 94150 RUNGIS

POULE 17 : Festival U13 (1er tour)

RUNGIS U.S. 1
HAY LES ROSES C.A. 1
CHEVILLY LA RUE ELAN 1
ST MANDE F.C. 1

POULE 18 : Festival U13 (1er tour)

RUNGIS U.S. 2
VALENTON FOOTBALL ACADEMY 1
FRESNES A.A.S. 1
ST MANDE F.C. 2

CENTRE ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

STADE DES CORNEILLES - 47, Boulevard des CORNEILLES - 94100 SAINT-MAUR

POULE 19 : Festival U13 (1er tour)

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 1
RUNGIS U.S. 3
MAISONS ALFORT F.C. 1
Exempt.

POULE 20 : Festival U13 (1er tour)

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 2
RUNGIS U.S. 4
MAISONS ALFORT F.C. 2
Exempt.

CENTRE VITRY E.S.

STADE ARRIGHI - rue Ampère - 94400 VITRY SUR SEINE

POULE 21 : Festival U13 (1er tour)

VITRY E.S. 2
FONTENAY SS/BOIS U.S. 5
VILLENEUVE ACADEMIE FC 4
Exempt

POULE 22 : Festival U13 (1er tour)

VITRY E.S. 3
FONTENAY SS/BOIS U.S. 6
VILLENEUVE ACADEMIE FC 5
Exempt.

SAISON 2022 - 2023 :
ANNEXE FINANCIERE

U6/U7 et U8/U9 : Compte rendu non-reçu (par club d'accueil)	20,00 € au club d'accueil
U6/U7 et U8/U9 : Forfait ou absence (par équipe)	15,00 € par équipe
Absence non-justifiée à une convocation	100,00 €
Absence à la réunion annuelle école de FOOT	100,00 €
Non-retour des résultats et feuilles d'engagement des Challenges et coupes dans les 48h	50,00 € par club
Disqualification : 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11	50,00 € par équipe
Disqualification : 2ème Tour Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL	80,00 € par équipes
Disqualification Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL	120,00 € par équipe
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie ..)	30,00 € par équipe
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13)	20,00 € au club d'accueil
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I)	50,00 € par équipe
Forfait non-avisé 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11	15,00 € par équipe
Forfait non-avisé 2ème Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11	30,00 € par équipe
Forfait non-avisé Finale : Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL	120,00 € par équipe
1er forfait - U11 /U13 (par équipe)	15,00 € par équipe
2ème forfait - U11 / U13 (par équipe)	30,00 € par équipe
3ème forfait - U11 / U13 (par équipe)	50,00 € par équipe

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion Restreinte du Lundi 24 Octobre 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

RAPPEL

Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.

6.1 - 1. Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain (Conformément à la loi I des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

A ce jour, uniquement 2 attestations municipale de mise à disposition des installations

La commission :

- Souhaite une bonne saison sportive à tous nos clubs.
- Conseille aux clubs de prendre connaissance des modifications réglementaires concernant les règlements sportifs à compter de la saison 2022-2023.

Les calendriers des championnats D1 et D2 sont établis et publiés sur Footclub et sur le site du District.

A ce jour, il y a sous réserve des dossiers en cours 9 équipes et 1 exempt en D1 et 10 en D2. Les compétitions débuteront durant la semaine du 26 septembre au 02 octobre prochain.

FUTSAL D1

-25165569 - VITRY ASC 1 / VISION NOVA 2 Futsal D1 du 08/10/22

Courriel de VITRY ASC1 du 24/10/22 informant de 2 rencontres le même jour, le 05/11/2022.

La commission reporte la rencontre citée en objet le 19/11/2022

Prévenir vos adversaires.

FUTSAL D2

553055 : VITRY ASC

Demande extranet de l'ASC VITRY du 30/02/22 relatif à des problèmes d'alternance avec le club de VERS L'AVANT sur le créneau 12h – 14h.

La Commission va contacter la municipalité pour envisager des solutions autres que l'alternance avec VITRY ASC. Dossier en cours

Rappel

25165571 : BORDS DE MARNE FUTSAL 2 / VITRY CA 2 Futsal D1 du 08/10/22

Reprise du dossier (PV du 03/10/22).

La Commission reporte la rencontre au 05/11/2022 au gymnase des Bords de Marne.

25150397 : CITOYEN DU MONDE 2 / KB FUTSAL 3 Futsal D2 du 15/10/22

Courriel de la LPIFF nous informant du Championnat Régional Futsal le même jour même heure.

La Commission fixe la rencontre au 05/11/2022 au Gymnase BATAILLON.

-25165587 - CHAMPIGNY CF 2 / VITRY ASC 1 Futsal D1 du 22/10/22

Remis Au 05/11/22

-25150396 -VERS L'AVANT / VILLENEUVE ABLON US 1 Futsal D2 du 08/10/22

Remis Au 05/11/22

-25150394 – CHOISY LE ROI AS 1 / VITRY ASC 2 Futsal D2 du 09/10/22

Remis Au 05/11/22

25150393-CHEVILLY LARUE (2) / CHEVILLY LARUE (1) Futsal D2 du 08/10/22

Remis au 05/11/22

-251550405 - VILLENEUVE ABLON US 1 / CHOISY LE ROI AS 1 Futsal D2 du 22/10/22

Remis Au 19/11/22

-25150406 - CITOYEN DU MONDE 2 / VERS L'AVANT 1 Futsal D2 du 22/10/22

Remis Au 19/11/22

25150390-CHEVILLY LARUE (2) / VILLENEUVE ABLON US (1) Futsal D2 du 30/09/22

Remis au 03/12/22

25150403 : VITRY ASC 2 / BOISSY UJ 1 Futsal D2 du 21/10/22

Courriel tardif de BOISSY UJ du 21/10/22 déclarant un forfait avisé pour le match cité en objet.

La Commission vous rappelle que vous avez été déclaré forfait général suite à 3 forfaits. Voir dernier PV de la commission du 17/10/2022

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 24/10/2022

Président : M. FOPPIANI

Présents : Mme POLICON, MM. TAVENOT, GUERCHOUN

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif Général du District.

SENIORS

SENIORS D1 - MATCH 25041109 -VITRY CA 2 / VILLENEUVE ABLON US 1 du 09/10/2022

Hors la présence de M. FOPPIANI.

Demande d'évocation du club de VITRY CA 2 sur la participation du joueur SEMEI Hichem du club de VILLENEUVE ABLON US 1 non inscrit sur la feuille de match.

Reprise du Dossier.

Réception des rapports circonstanciés des 2 Clubs et de l'arbitre.

La commission décide de laisser le dossier en délibéré dans l'attente de la réponse de la FFF questionnée sur ce dossier.

SENIORS D2/A - MATCH 24652900 -CHAMPIGNY FC 2 / FC SAINT MANDE 1 du 16/10/2022

Réserve du club de FC SAINT MANDE 1.

Sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs du club de **CHAMPIGNY FC 2** susceptibles d'avoir participé à la dernière rencontre officielle disputée par l'équipe supérieure de leur club, celle-ci ne jouant pas de match officiel le même jour ou le lendemain. Jugeant en premier ressort,

Considérant, après vérification, qu'aucun des joueurs du club de **CHAMPIGNY FC 2** figurant sur la feuille de match de la rencontre en rubrique, n'a participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure du club qui ne jouait pas ce jour ou le lendemain et qui s'est déroulée le 09/10/2022 au titre de la COUPE CREDIT MUTUEL IDF entre CHAMPIGNY FC 94 1 et SARCELLES Aas2, la commission dit qu'aucune infraction aux dispositions de l'article 7.9 titre II du R.S.G du District V. D. M. n'est à relever à l'encontre du club de **CHAMPIGNY FC 2**

-Rejette la réserve comme non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

FUTSAL – D1 - B2M FUTSAL 2 / MAISONS ALFORT FC 2 du 15/10/2022

La commission prend connaissance de la réserve du club de **BM2 FUTSAL 2** sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs du club de **MAISONS ALFORT FC 2** susceptibles d'avoir participé à la dernière rencontre disputée par l'équipe supérieure de leur club, celle-ci ne jouant pas de match officiel le même jour ou le lendemain.

La commission dit la réserve irrecevable car insuffisamment motivée.

En effet, vous ne précisez pas que la restriction porte sur les deux matchs le même jour (article 7.9 du R.S.G. du District du V.D.M.),

En application de l'article 30bis du R.S.G. du District du V.D.M., la commission requalifie la réserve en réclamation d'après match pour la dire recevable en la forme.

Jugeant en premier ressort,

Considérant après vérification que les joueurs :

BETTAHAR	Abdelkrim
AIT KRIM	Mehdi
BASHOUT	Anthony
CHEMINE	Karim
SLIMANE	Fael
COMPERE	Stewe
ZEMOURI	Mehdi

Du club de **MAISONS ALFORT FC 2**

Ayant participé à la rencontre en rubrique ont également participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure de leur club qui s'est déroulée le **15/10/2022 à 12 heures contre le club de JOLIOT GROOM'S F 2 en championnat FUTSAL R3.B ;**

Par ces motifs dit que les joueurs cités plus haut ne pouvaient participer à la rencontre en rubrique étant en infraction avec les dispositions de l'article 7.9 du RSG du District du V.D.M.

-Dit la réclamation fondée et donne match perdu par pénalité au club de MAISONS ALFORT FC 2 (-1 point / 0 but) Et maintien du résultat pour le club de BM2 FUTSAL 2.

Débit	MAISONS ALFORT FC 2	50,00 euros
Crédit	BM2 FUTSAL 2	43.50 euros

FUTSAL – D1 – CAL 94 1 / CHAMPIGNY CF 2 du 15/10/2022

Réserve du club de CHAMPIGNY CF 2 sur la qualification et la participation des joueurs

KOULIBALY	Tidiane
NENNOUI	El Hocine
CISSE	Issa
GHERSI	Romain
CHERFI	Ryan
KANOUTE	Mohamed
KEITA	Djinasy
MANGASSA	Demba

Du club de **CAL 94 1** se présentant avec des licences non actives ou n'ayant pas le délai obligatoire de qualification.

Suivant l'article 89 du RSG de la F.F.F qui précise qu'un joueur est qualifié **QUATRE jours francs APRES** la date d'enregistrement de sa licence.

Après vérifications la commission constate que les licences de tous les joueurs sont valides avec les 4 jours de qualification.

Réclamation du club de **CHAMPIGNY CF 2** sur la qualification et la participation du joueur **PITET Antoine** susceptible de ne pas être licencié.

Après vérification, le numéro de licence inscrit sur la feuille de match correspond à la licence valide du joueur **PITET THOMAS (et non ANTOINE)**

-En conséquence la commission juge la réserve non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

FUTSAL – D1 – CAL 94 1 / CHAMPIGNY CF 2 du 15/10/2022

Demande d'évocation du club de CHAMPIGNY CF 2 sur la participation du joueur PITET Antoine du club de CAL 94 1 susceptible d'évoluer sous fausse identité ;

La Commission,

Pris connaissance de la demande d'évocation en date du 16/10/2022 pour la dire recevable en la forme,

La commission après avoir terminé sa séance et analysé toutes les réclamations de la journée constate les réserves portées par ailleurs sur ce même match et a l'intime conviction d'une fraude sur identité concernant ce joueur.

En effet, la licence du joueur inscrite sur la feuille de match (2319945729) correspond à celle du joueur PITET Thomas et non PITET Antoine lequel est suspendu depuis le 29 septembre 2021 pour deux ans.

-En conséquence, la commission transmet le dossier à la commission de discipline pour suite à donner.

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

REUNION DU 27 OCTOBRE 2022

RAPPEL :

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNEES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI) POUR LA SAISON

2022 / 2023 : Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans

-La Commission des calendriers fixe des rencontres à des dates précises, sachez que vous avez la possibilité de proposer à la Commission une autre date avant celle-ci avec l'accord du club adversaire et au plus tard le lundi ou mardi qui précède la rencontre en objet.

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant a l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier...). Cela évitera que la Commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FORFAITS GENERAUX

Féminines D1 :

✚ VILLENEUVE ABLON US (1) (PV 04/10/22)

U16 D2.B :

✚ OLYMPIQUE PARIS ESPOIR (1) (PV 04/10/22)

U18 D3.A :

✚ MANDRES PERIGNY (1) (PV 20/09/22)

✚ SUCY FC (2) (PV 20/09/22)

U14 Phase 1 – Poule 1 :

✚ CHEVILLY LARUE (2) (PV 04/10/22)

U18 D3.B :

✚ BOISSY FC (1) (PV 04/10/22)

ANCIENS D2.B :

✚ CHEVILLY LARUE (11) (PV DU 04/10/22)

U18 D4.A :

✚ LIMEIL BREVANNES AJ (2) (PV DU 29/09/22)

ANCIENS D3.A :

✚ GENTILLY AC (11) (PV DU 04/10/22)

FEUILLES DE MATCH INFORMATISEES

Article 44-3 du règlement sportif général - Non utilisation de la feuille de match informatisée. Le club responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1^{ère} non utilisation : avertissement
- En cas de 2^{ème} non utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois, à compter de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée en annexe 2 du RSG du District du Val de Marne
- En cas de 3^{ème} non utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

➔ Toutes les compétitions hormis les Critériums Anciens + 45 ans et + 55 ans doivent être couvertes par la feuille de match informatisée (FMI). Le club fautif (recevant et/ou visiteur) de la non-utilisation de la FMI s'expose aux sanctions suivantes :

- En cas de 1^{ère} non utilisation : **avertissement**
- En cas de 2^{ème} non utilisation dans les 3 mois : **amende de 100 EUROS**
- En cas de 3^{ème} non utilisation ou plus dans les 3 mois : **match perdu par pénalité (0 but, -1 point)**

Liste des équipes fautives de la non-utilisation de la FMI (au 17/10/22) :

COMPETITIONS / CLUBS	1 ^{ère} non-utilisation (Avertissement)	2 ^{ème} non-utilisation (amende 100€)	3 ^{ème} non-utilisation (match perdu par pénalité)
U14 COUPE 24/09/22 24/09/22	AS VAL DE FONTENAY US FONTENAY		
ANCIENS D3 18/09/22	VILLENEUVOISE ANTILLAISE		
SENIORS COUPE VDM 24/09/2022 25/09/2022	CO CACHAN AS ZENAGA		
SENIORS COUPE Amitiés 25/09/2022	AAS FRESNES		
SENIOR D4 09/10/2022 09/10/2022	AC TROPICAL AS ZENAGA		
U14 Phase unique 08/10/2022 08/10/2022 08/10/2022 15/10/2022 15/10/2022	CANNAVEROIS O. Paris Espoir CA VITRY 94.2 AC GENTILLY 1 FC BRY		
U14 D1 15/10/2022	BONNEUIL CSM		
U18 D3 16/10/2022	CAP CHARENTON 2		

FEUILLES DE MATCH(S) MANQUANTE(S)**Rappel Article 44-2 des RSG du District du Val de Marne :**

« Non envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie, après deux réclamations de la Commission compétente par l'intermédiaire du Journal Numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financier du District du Val de Marne de Football et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant sur la base du rapport d'un officiel désigné le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre ».

1er Appel de feuille(s) de match(s) manquante(s) :**U14 D1 :**

✚ BONNEUIL CSM (2) / VILLENEUVE ABLON US (1) DU 15/10/22

2ème Appel de feuille(s) de match(s) manquante(s) :**SENIORS D4.B :**

✚ AS ZENACA (2) / BOISSY UJ (1) du 09/10/22

Match perdu à l'équipe recevante, sans réponse aux deux appels de FM :**U16 D4.A :**

✚ FC ALFORTVILLE 1 / VITRY 94 ACADEMIE du 02/10/22

RAPPEL - CALENDRIER U14- PHASE 1 & POULE 7

✚ Intégration de VILLENEUVE ABLON US (3)

Match remis à une date ultérieure :

01/10/22 : VILLENEUVE ABLON (3) / CHOISY AS (2)

08/10/22 : CRETEIL LUSITANOS US (4) / VILLENEUVE ABLON US (3)

15/10/22 : VILLENEUVE ABLON US (3) / LE PERREUX FRANCIL. (1)

Avis aux clubs de ce groupe.

ANNEXES

AMENDES

Club :	553055	A. S. C. VITRY						
Dossier :	20508653	du	24/10/2022	Futsal D2 (94)/ Phase 1	Poule Unique	25150401	14/10/2022	
Personne :					C.D - DISCIPLINE			
Motif :	91			Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91			Amende : Feuille En Retard	25/10/2022	25/10/2022		9,50€

Club :	521869	ALFORTVILLE US						
Dossier :	20510587	du	26/10/2022	Coupe Vdm U18 (94)/ Phase 1	Poule Unique	25300756	23/10/2022	
Personne :					C.D - DISCIPLINE			
Motif :	94			1er Forfait	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	94			Amende : 1er Forfait	25/10/2022	25/10/2022		40,00€

Club :	549008	AMICALE CLUB 2000						
Dossier :	20510534	du	26/10/2022	Anciens + 55ans (94)/ Phase 1	Poule B	25149826	23/10/2022	
Personne :					C.D - DISCIPLINE			
Motif :	91			Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91			Amende : Feuille En Retard	01/11/2022	01/11/2022		9,50€

Club :	516843	CHEVILLY LA RUE ELAN						
Dossier :	20482193	du	20/10/2022	Seniors D1 (94)/ Phase Unique	Poule U	25041124	23/10/2022	
Personne :					C.D - DISCIPLINE			
Motif :	75			Demande Tardive de Délégué	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	75			Demande tardive de Délégué	25/10/2022	25/10/2022		

Club :	539141	DESPORTIVA VIMARANENSE IVRY A.						
Dossier :	20510528	du	26/10/2022	Anciens + 45 Ans (94)/ Phase 1	Poule B	25133160	23/10/2022	
Personne :					C.D - DISCIPLINE			
Motif :	91			Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91			Amende : Feuille En Retard	01/11/2022	01/11/2022		9,50€

Club :	560655	FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE						
Dossier :	20511433	du	27/10/2022	U16 D4 (94)/ Phase Unique	Poule A	25132927	02/10/2022	
Personne :					C.D - DISCIPLINE			
Motif :	90			Non envoi de la feuille de match après 2 réclamations	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	90			non envoi de la feuille de match après 2 récl.	01/11/2022	01/11/2022		52,00€

Club :	512963	THIAIS F.C.						
Dossier :	20510522	du	26/10/2022	Anciens + 45 Ans (94)/ Phase 1	Poule C	25133249	23/10/2022	
Personne :					C.D - DISCIPLINE			
Motif :	91			Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91			Amende : Feuille En Retard	01/11/2022	01/11/2022		9,50€

Club :	519839	VILLEJUIF U.S.						
Dossier :	20510517	du	26/10/2022	Anciens + 55ans (94)/ Phase 1	Poule A	25149734	23/10/2022	
Personne :					C.D - DISCIPLINE			
Motif :	91			Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91			Amende : Feuille En Retard	01/11/2022	01/11/2022		9,50€

Total Général :	139,50€
-----------------	---------